



Accès au parking de mon immeuble

Par **da fonseca e sousa valeri**, le **28/09/2018** à **10:17**

Bonjour,

J'ai emménager depuis le 10 aout dans un appartement, qui a une place de parking souterraine. Mais depuis cette date "date de la signature du bail", je suis obligée de ma garer dans la rue, et de payer très cher, parce que mon bailleur n'a soit disant pas de badge. On ne sais meme pas s'ils sont commandés. Il me mène en bateau en me racontant des salades diverses et variées. Je voulais savoir si je suis en droit d'avoir rapidement ce badge d'accès et comment leur mettre la pression.

Merci par avance

Par **youris**, le **28/09/2018** à **10:45**

bonjour,

vous devez mettre en demeure, par LRAR, votre bailleur de vous remettre le badge d'accès au parking qui est prévu dans votre bail de location.

vous pouvez consulter l'ADIL.

salutations